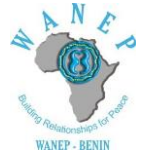




Plateforme Electorale des OSC du Bénin

“Citoyen, Veille et Contribue”



Coordonnée par

Mission d'observation électorale, Législatives 2023 Déclaration du 8 janvier 2023 à 18h

Dans le cadre du scrutin du 8 janvier 2023, la Plateforme Électorale des Organisations de la société civile du Bénin coordonnée par WANEP-Bénin a mobilisé 714 observateurs statistiquement déployés dans les 12 départements, 77 communes et 546 arrondissements du Bénin.

Après le point de presse de 11h qui a rendu compte des observations du démarrage du scrutin, la présente déclaration fait le point des observations du déroulement et du dépouillement du scrutin.

A 15h50, les observateurs ont remonté des informations relatives aux conditions de déroulement dans 686 postes de vote sur les 714 observés.

○ **Ambiance générale dans les centres de vote :**

Dans 94,89% des centres/postes de vote , il n'a pas été noté de tentative de pression, d'intimidation, de menace, de troubles à l'ordre public, de corruption ou de harcèlement d'électeurs.

Cependant à l'entrée du PV02 Bureau arrondissement de Tassi-Tédjiboulanga à Malanville ; PV01/Salle de réunion Zindagba/Allada/Atlantique ; il a été signalé des tentatives de distribution d'argent aux électeurs ; des cas de consignes de vote au PV01/EPP Igadougou/Aledjo/Bassila/Donga, au PV01/Hangar Place publique Bohoue/Athiémé/Mono, au PV01/EPP Tozounmè/Groupe A et B/Koudo/Lokossa/Mono.

Au total, dans 98,10% des centres/postes de vote, les électeurs ont voté dans l'ordre et la discipline. Des cas de votes multiples ont toutefois été signalés dans le PV01 Hangar place publique Zangbétovali à Vekky à So-Ava ; dans le PV02/EPP Bata à Lissegazoun à Allada.

○ **Respect de la composition du poste de vote tout au long du scrutin**

Dans 95,62% des postes de vote tous les membres des postes de vote étaient présents de l'ouverture des postes de vote à l'heure de rédaction du présent rapport.

○ **Disponibilité continue du matériel électoral**

Dans 97,81% des postes de vote il n'a pas été noté de rupture de stock de matériel électoral et l'encre indélébile utilisée est d'une bonne qualité. Cependant, dans le PV01/Hangar place publique Zangbétovali à Vekky dans So-Ava, il y a eu une rupture des bulletins de vote aux environs de 14h22 minutes à laquelle il a été par la suite rémédié.

○ **Déroulement du scrutin**

Dans 85,71% des postes de vote rapportés, le scrutin s'est déroulé sans problème d'identification des électeurs sur les listes électorales. Dans 99,85% des postes de vote, il a été observé que les personnes vivant avec un handicap ou les personnes vulnérables ont pu accéder aux postes de vote ou ont bénéficié de l'assistance nécessaire pour voter. Par contre, dans le PV01 Hangar

marché de volailles Lobogo, à Bopa dans le Mono, des personnes âgées ont eu des difficultés pour accéder aux postes de vote.

Il a été constaté que dans 95,04% des postes de vote, les citoyens béninois et citoyennes béninoises en mission d'observation électorale nationale, munies de leur ordre de mission ont été autorisés à voter par dérogation dans leur poste de déploiement.

Dans 96,79% des postes de vote toutes les femmes qui se sont présentées ont pu voter.

Dans 93,44% des postes de vote, aucune manifestation publique n'a été observée.

- **Présence d'observateurs et de délégués de partis politiques**

Dans 54,37% des postes de vote, il a été enregistré des visites d'observateurs nationaux ou internationaux. Il s'agit de la CEDEAO, l'Union Africaine, la Commission Béninoise des Droits de l'Homme, la Cour Constitutionnelle, le Médiateur de la République, le Ministère de la Décentralisation et des OSC du Bénin.

La présence des délégués de tous les partis en lice est observée dans 23,03% des postes de vote. Sur 686 postes de vote dont les informations ont été remontées à la Plateforme, le point des postes de vote où les délégués sont absents se présente comme suit :

- ✓ UDBN : 473
- ✓ MPL : 474
- ✓ MOELE-Bénin : 473
- ✓ FCBE : 409
- ✓ Les Démocrates : 271
- ✓ UP Le Renouveau : 202
- ✓ BR : 177.

- **Vote d'étrangers ou de mineurs**

Il n'a pas été constaté de vote d'étrangers ou de mineurs dans 94,89% des postes rapportés.

- **Alertes/incidents et réponses données aux alertes :**

- Des personnes qui n'ont pas pu voter

De nombreuses personnes se sont déplacées sur les lieux du vote et n'ont pas retrouvé leur nom sur les listes électorales (PV01/EPP Sakasson Ditamari/Kouandé/Atacora ; PV02/EPP Zoungbo/Bopa/Mono ; PV01/EPP Gbézounmè/Ouidah/Atlantique).

Certaines femmes n'ont pas pu voter du fait que, sur leur pièce d'identification il y a leur nom de mariée alors que sur la liste électorale figure leur nom de jeune fille (PV01/Salle de réunion de Zounmè Aga/Allada/Atlantique)ou d'initiation.

- **Des votes frauduleux**

Des votes multiples par une même personne observés au PV01/Hangar public Ahoissitomè/Dangbo/Ouémé.

- **Vote avec pièces irrégulières**

Vote avec récépissé RAVIP (PV01/EPP Bocoro/Natitingou/Atacora ; PV01/EPP Hokpamè/Athiémé/Mono) ; avec acte de naissance (PV01/EPP Bocoro/Natitingou/Atacora).

○ **Avis sur la participation des populations**

Dans l'après-midi, on note une amélioration de la participation des citoyens au scrutin.

○ **Des conditions de clôture du scrutin**

De façon générale, le délai imparti pour la durée du scrutin a été respecté. Dans les postes de vote où il y a eu retard de démarrage ou rupture du processus faute de matériel électoral, la clôture du vote en a tenu compte.

○ **Conditions de dépouillement au PV**

A 17h30, heure de finalisation de la présente déclaration, les informations ont été remontées de 422 postes de vote sur 714, soit moins de 70% des données requises pour les analyses. Ce qui ne permet pas à la plateforme d'apprécier et d'analyser pour le moment les conditions de dépouillement au niveau des postes de vote. Ce volet sera traité dans la déclaration préliminaire.

○ **Recommandations**

A la CENA,

- Prendre les dispositions nécessaires pour sécuriser l'acheminement des résultats de poste de vote aux arrondissements puis de l'arrondissement à la CENA dans les délais raisonnables ;
- Veiller à afficher les résultats de compilation au niveau des arrondissements comme prévu par la loi.

La Plateforme électorale rendra publique sa déclaration préliminaire demain lundi 09 janvier à 16h.

Fait à Cotonou, le 08 janvier 2023, 18h

Pour la Salle de Situation Électorale,